



Aux membres de la
Société de Développement
de Lausanne-Vernand

Lausanne-Vernand, mars 2016

Chers membres,

Sous ce pli, nous vous adressons :

- La convocation pour notre prochaine Assemblée Générale
- Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
- Le rapport du Président
- Le bulletin de versement vous permettant de vous acquitter de votre cotisation de l'année en cours comme suit :
 - Membre individuel Fr. 20.00
 - Membre couple Fr. 30.00
 - Membre société ou entreprise
inscrite au Registre du Commerce Fr. 60.00
(les sociétés non inscrites paient comme
un membre individuel)

Au plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Chers membres, nos salutations les meilleures.

Claire-Lise Hafner, caissière

Annexes : 4 ment.